

## Manger local...

Manger local : la députée de l'Ariège Frédérique Massat mobilisée pour encourager les produits locaux dans la restauration collective. Vendredi 24 juin 2016, le CIVAM Bio 09 et la Communauté de Communes du Séronais ont reçu Frédérique Massat, députée de l'Ariège et présidente de la commission des affaires économiques, sur le site exemplaire de restauration collective biologique de la Communauté de Communes du Séronais. Cette rencontre s'inscrit dans le contexte de l'examen de la proposition de loi relative à l'ancrage territorial de l'alimentation.

Dès 2012, le Président de la République avait fixé l'objectif d'encourager l'approvisionnement de la restauration collective en produits locaux. Ce texte est le fruit d'un travail collectif entre les élus écologistes et socialistes à l'Assemblée nationale. Il fixe un objectif ambitieux de 40% de produits relevant de l'alimentation durable et de 20% issus de l'alimentation biologique, dans l'approvisionnement des restaurants collectifs d'ici 2020. A l'issue de son examen au Sénat, majoritairement de droite, le texte a été vidé de sa substance. Afin que les mesures de la proposition de loi soient tout de même inscrites dans notre arsenal législatif, Frédérique Massat est associée à des collègues de la commission des affaires économiques, qu'elle préside, afin de déposer des amendements au texte Egalité et Citoyenneté qui sera examiné dès la semaine prochaine en séance publique à l'Assemblée nationale. Un premier amendement vise à réintroduire les dispositions relatives à l'approvisionnement de la restauration collective : 40% issus de l'alimentation durable et 20% issus de l'alimentation biologique. Le second amendement concerne les mesures destinées aux grandes entreprises, qui devront intégrer, dans leur action de responsabilité sociale et environnementale (RSE), des exigences en matière de consommation alimentaire durable. Frédérique Massat se félicite de cette initiative s'inscrivant dans le projet de l'agro-écologie, porté par le Gouvernement et la majorité parlementaire, qui promeut une production agricole de proximité, respectueuse des équilibres sociétaux, environnementaux et économiques.

Permanence

Parlementaire de Frédérique MASSAT

Députée de l'Ariège

Présidente de la Commission des Affaires Economiques Tél : 05 34 09 08 87

Mail : [fmassat@assemblee-nationale.fr](mailto:fmassat@assemblee-nationale.fr)

Blog : [www.frederiquemassat.com](http://www.frederiquemassat.com)